

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

(Base 100 en 2006)

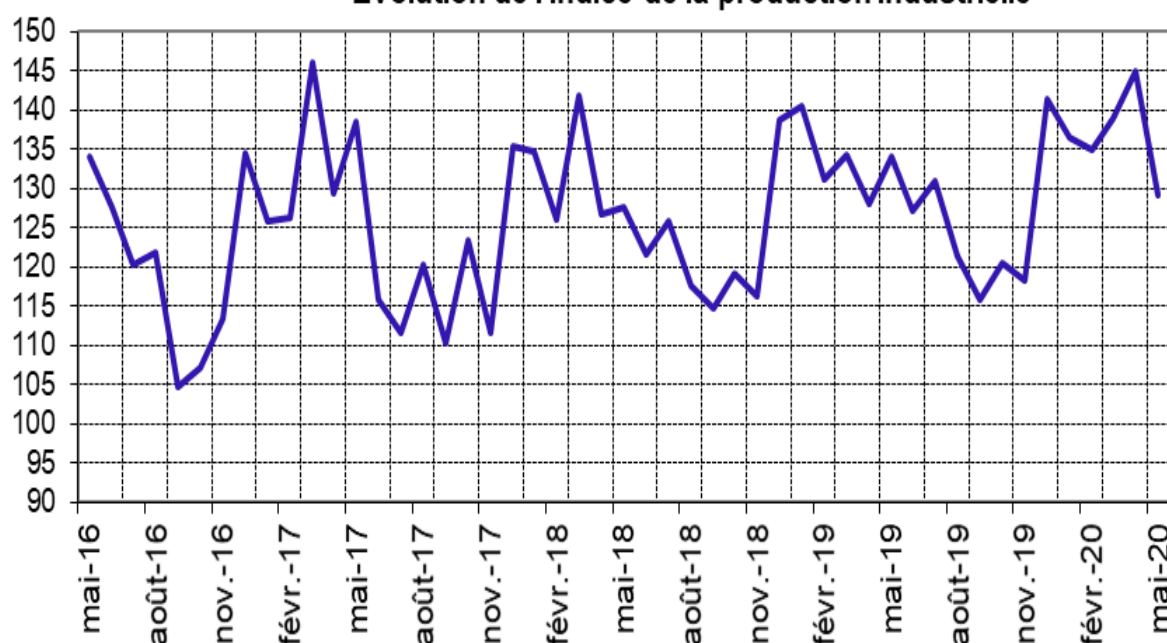
Mai 2020

Depuis janvier 2008, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publie cette note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI), diffusée concomitamment avec celle trimestrielle pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction¹ et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 42 jours après la fin du mois sous revue.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Une chute de l'activité de production industrielle

L'activité industrielle est marquée au mois de mai 2020 par une chute de 10,9% de la production. Cette situation est imputable aux contreperformances notées dans les industries chimiques, mécaniques, du papier et du carton, alimentaires ainsi que dans les industries des matériaux de construction. Cependant, il est observé une progression de l'activité dans les industries extractives et de production d'énergie. En référence à celle de mai 2019, l'activité de production industrielle a diminué de 3,7%. La production totale au cours des cinq premiers mois de 2020 s'est relevée de 2,4% comparée à celle de la période correspondante de l'année précédente.

Evolution de l'indice de la production industrielle

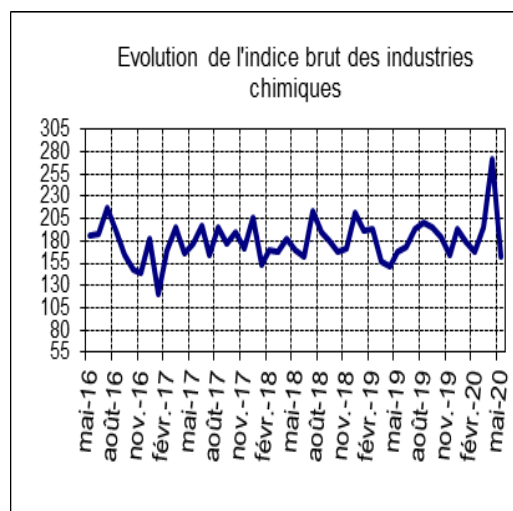


¹Le suivi de la production des industries des matériaux de construction se rapporte aux unités qui ont démarré leurs activités avant 2006 (année de base des indices).

Industries chimiques : une réduction de l'activité de production

Comparée à celle du mois précédent, l'activité de production des

industries chimiques a chuté de 40,4% en mai 2020. Ce résultat est imputable au recul de l'activité de fabrication de produits pharmaceutiques et des autres produits chimiques de base. Cependant, l'activité de fabrication de savons, détergents et produits d'entretien s'est fortement relevée sur la période sous revue. Cette évolution est en relation avec la progression de la demande notamment de savons engendrée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Par rapport au mois de mai 2019, la production des industries chimiques s'est rétrécie de 3,3%. La production au cours des cinq premiers mois de 2020 a augmenté de 13,3% en référence à celle de la période correspondante de l'année précédente.

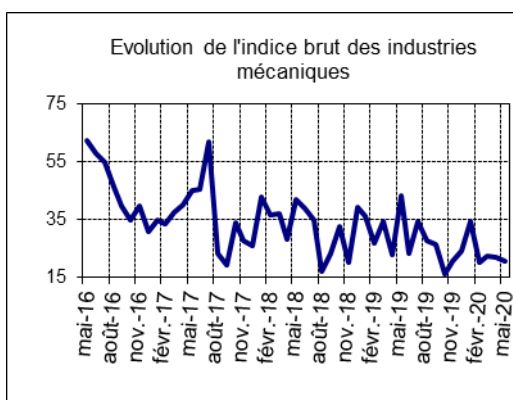


Industries mécaniques : un recul de l'activité de production

Au mois de mai 2019, l'activité des industries mécaniques a affiché une baisse de 6,9%. Le

retrait de la production sidérurgique (-28,0%) explique l'évolution observée dans cette branche. Tout de même, l'activité de fabrication d'autres ouvrages en métaux s'est bonifiée de 7,1% sur la période sous revue.

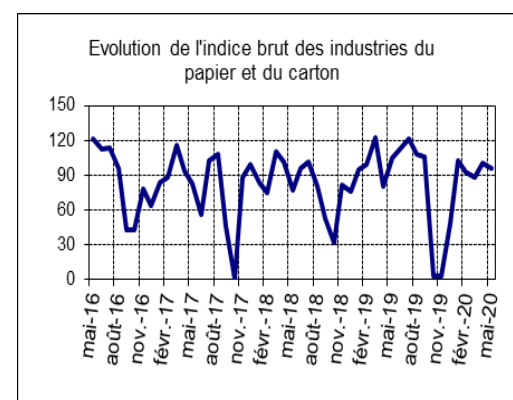
Sur un an, la production des industries mécaniques a fléchi de 52,2%. De même, le cumul sur les cinq premiers mois de 2020 s'est replié de 26,8% comparé à la période correspondante de l'année précédente.



Industries du papier et du carton : une diminution de l'activité de production

Rapportée à celle du mois précédent, l'activité des industries du papier et du carton a

diminué de 5,5%, sous l'effet essentiellement du recul de la production de sacs en papier. Par ailleurs, comparée au mai 2019, l'activité de production des industries du papier et du carton s'est réduite de 8,8%. En outre, rapportée à la période correspondante de l'année précédente, la production totale au cours des cinq premiers mois de 2020 s'est repliée de 4,3%.

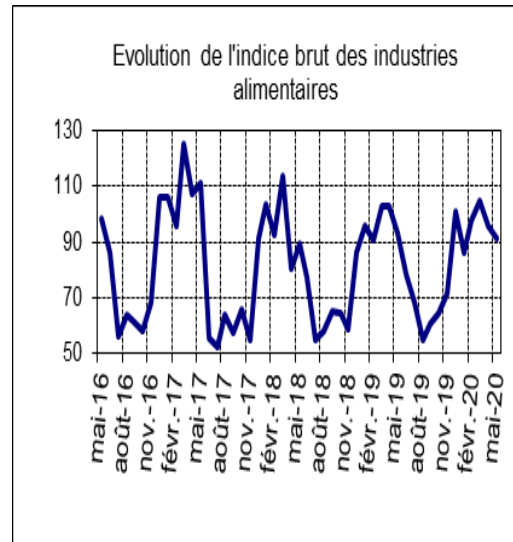


Industries alimentaires : un repli de l'activité de production

L'activité de production des industries alimentaires a régressé de 4,4% sur la période sous revue. Cette

évolution résulte essentiellement de la détérioration de l'activité de transformation, de conservation de fruits et légumes (-64,2%) et de fabrication de sucre (-4,8%). Cependant, il est constaté une progression de l'activité de fabrication de boissons (+37,0), de produits alimentaires à base de céréales (+28,2%) et de produits à base de tabac (+20,3%).

Comparée à celle de mai 2019, l'activité de production des industries alimentaires s'est repliée de 1,9%. Rapportée à la période correspondante de l'année précédente, la production totale au cours des cinq premiers mois de 2020 a diminué de 2,1%.

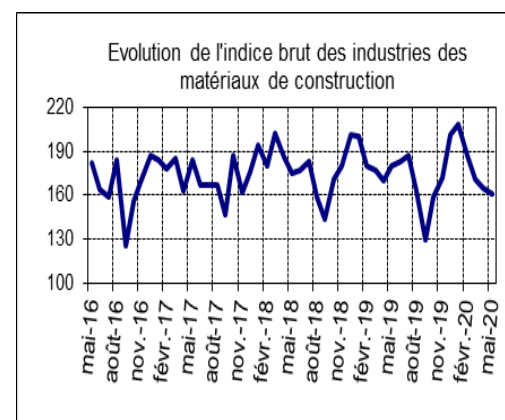


Industries des matériaux de construction : une baisse de l'activité de production

Sur un mois, l'activité de production des industries des matériaux de construction s'est rétrécie de 2,3%, en relation avec

le repli de la production de ciment.

En comparaison à celle de mai 2019, l'activité de production des industries des matériaux de construction a chuté de 10,4%. La production totale au cours des cinq premiers mois de 2020 s'est contractée de 1,6% par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente.

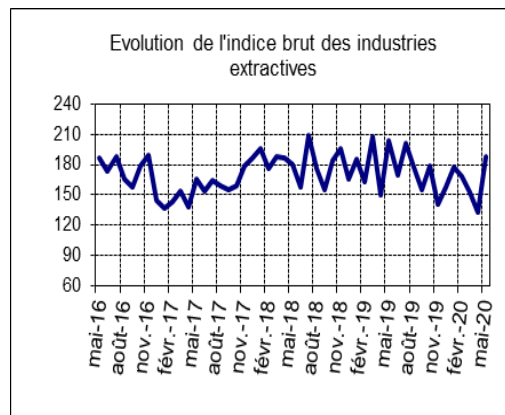


Industries extractives : une performance de l'activité de production

La production des industries extractives s'est consolidée de 41,5% entre avril et mai 2020, sous l'impulsion de

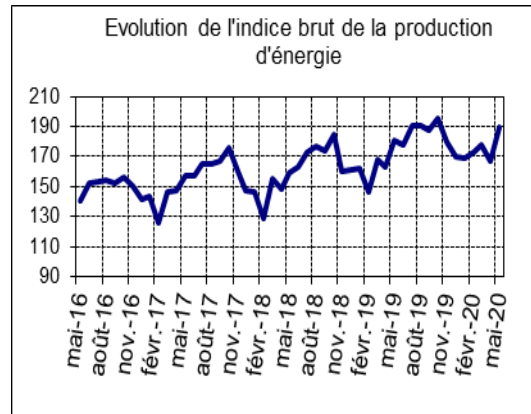
l'activité d'extraction de phosphate (+68,4%) et de pierre, de sable et d'argiles (+64,1%).

En revanche, sur un an, la production des industries extractives s'est rétrécie de 7,7%. De même, le cumul sur les cinq premiers mois de 2020 a baissé de 10,0% comparé à la période correspondante de l'année précédente.



Industries de production d'énergie : une augmentation de l'activité de production

L'activité de production d'énergie s'est bonifiée de 13,5% entre avril et mai 2020. Ce résultat est induit par le relèvement de l'activité de production et de distribution d'électricité (+21,1%) et de captage, de traitement et de distribution d'eau (+2,9%). Par ailleurs, sur un an, la production d'énergie a augmenté de 4,9%. Aussi, la production totale au cours des cinq premiers mois de 2020 s'est-elle redressée de 7,0% comparée à celle de la période correspondante de l'année précédente.



Industries textiles et du cuir : un arrêt de l'activité de production

Au mois de mai 2020, il est observé un arrêt de la production des industries textiles et du cuir. Cependant, la production totale au cours des cinq premiers mois de 2020 s'est accrue de 14,5% rapportée à celle de la période correspondante de l'année précédente.

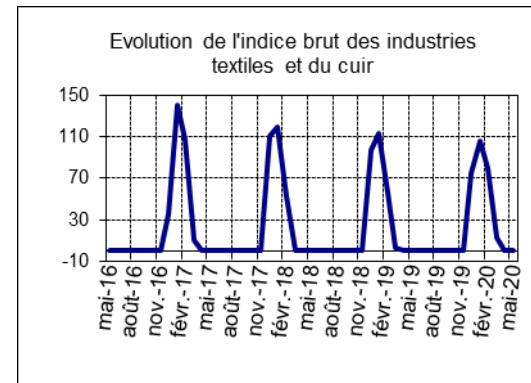


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	mai-19	juin-19	juil19	août-19	sep-19	oct-19	nov-19	déc-19	jan-20	fév-20	mars-20	avril-20	mai-20	mai.20/ avril.20	mai.20/ mai. 19	5 mois 2020 / 5 mois 2019
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	203,4	168,8	200,8	177,2	155,6	178,5	141,1	157,6	177,1	167,8	152,4	132,6	187,6	41,5	-7,7	-10,0
Extraction de phosphate	16	342,0	303,7	315,8	281,6	283,5	327,8	247,3	267,4	243,7	209,2	229,3	191,1	321,8	68,4	-5,9	-14,3
Extraction de pierre, de sables et d'argiles	12	78,6	44,0	125,6	74,8	13,2	23,1	18,3	15,9	108,6	125,9	64,1	42,0	69,0	64,1	-12,2	-7,5
Extraction ou production de sel et de natron	15	155,2	124,7	138,3	147,6	132,7	143,3	125,8	153,5	160,8	157,0	140,7	142,5	139,3	-2,2	-10,2	-3,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	93,2	78,6	68,6	54,7	60,4	64,7	71,4	100,7	86,1	97,5	104,7	95,7*	91,4	-4,4	-1,9	-2,1
Transformation et conservation de poissons, crustacées et mollusques	41	47,2	25,8	48,0	46,6	23,5	54,9	21,6	28,7	26,5	31,2	24,7	12,4*	11,0	-11,3	-76,7	-56,3
Fabrication de corps gras	48	12,3	21,1	24,6	24,1	11,7	12,0	17,3	8,2	9,8	7,0	5,4	-	4,6	-	-62,9	-72,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	100,4	119,2	152,8	79,5	102,3	81,9	90,9	109,1	93,3	95,8	102,1	89,7*	96,0	7,0	-4,4	-1,2
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	86,9	95,4	63,2	64,4	52,9	79,2	126,3	64,2	83,8	73,0	63,3	53,0	68,0	28,2	-21,8	-11,0
Confiserie, chocolaterie	12	228,5	227,3	-	181,3	153,2	203,7	212,1	178,6	173,3	207,3	148,8	153,8	147,3	-4,3	-35,6	-23,8
Fabrication de sucre	111	129,1	60,1	-	-	-	-	37,5	161,2	106,8	150,6	151,7	165,6	157,6	-4,8	22,1	10,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	60,2	71,1	86,8	104,5	147,9	159,6	103,4	128,3	122,9	156,1	256,7	181,1	64,8	-64,2	7,6	-10,3
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	190,9	195,9	199,4	187,3	206,1	210,2	207,3	148,2	207,4	185,1	225,5	211,5	207,3	-2,0	8,6	23,6
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	0,0	0,0	0,0
Fabrication de boissons	36	71,3	85,6	111,4	73,9	87,7	102,7	84,6	69,2	86,7	64,2	86,1	28,9	39,6	37,0	-44,5	-13,7
Fabrication de produits à base de tabac	18	42,6	42,2	75,3	21,4	64,2	87,0	107,8	100,3	23,6	38,8	21,6	24,4	29,3	20,3	-31,2	-42,1
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	-	-	-	-	-	-	-	75,0	105,9	79,0	12,9	-	-	-	-	14,5
Egrenage de coton	13	-	-	-	-	-	-	-	91,5	129,4	96,5	15,8	-	-	-	-	14,5
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	104,3	112,2	121,0	107,9	105,4	2,7	2,7	48,0	101,9	92,6	88,4	100,6	95,1	-5,5	-8,8	-4,3
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	167,7	172,5	193,0	201,3	195,0	184,3	164,6	193,8	178,7	167,5	195,3	272,2	162,1	-40,4	-3,3	13,3
Raffinage pétrolier	47	147,2	165,7	102,5	176,9	105,5	125,0	72,1	192,3	186,1	110,1	146,6	111,0	130,6	17,6	-11,3	-8,2
Fabrication de produits chimiques de base	49	343,3	288,2	401,7	371,5	339,0	344,5	299,6	350,4	299,3	388,7	411,9	235,6	318,3	35,1	-7,3	4,2
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	26,5	182,4	222,8	209,6	402,8	244,8	307,4	96,8	173,2	18,9	92,1	1 322,6	73,8	-94,4	178,5	147,1
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	15,5	10,2	14,0	5,2	9,5	9,5	9,9	16,6	6,9	9,9	16,9	11,1	34,8	212,4	125,0	16,7
Fabrication de peinture et vernis	10	44,4	44,9	48,8	40,1	40,7	33,7	47,3	35,6	43,1	38,0	48,5	34,3	39,8	16,2	-10,2	-7,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	77,2	61,5	70,2	52,4	76,2	81,0	75,9	81,3	64,1	65,4	68,1	60,4	43,9	-27,4	-43,2	-20,1
Fabrication de produits en matières plastiques	13	177,5	163,8	153,5	148,9	155,1	163,9	172,2	218,0	148,2	167,0	170,9	162,0	166,2	2,6	-6,4	-4,3
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	179,7	183,0	186,8	162,7	129,9	159,1	172,0	201,0	208,5	187,1	171,1	164,8	161,1	-2,3	-10,4	-1,6
INDUSTRIES MECANIQUES	28	43,2	23,3	34,3	27,9	26,3	16,3	20,5	24,2	34,3	20,4	22,2	22,1	20,6	-6,9	-52,2	-26,8
Produits de la sidérurgie	9	57,8	14,0	47,9	33,3	26,3	22,2	20,9	14,0	52,9	22,4	18,2	29,8	21,4	-28,0	-63,0	-3,3
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	79,3	64,2	62,8	57,8	60,4	30,6	46,7	67,4	51,0	41,5	55,7	42,0	45,0	7,1	-43,3	-37,2
Fabrication de machines et matériels électriques	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENERGIE	141	180,5	177,3	190,7	190,9	187,7	195,8	180,1	169,9	169,1	172,9	178,2	166,9	189,4	13,5	4,9	7,0
Production et distribution d'électricité	82	191,8	191,1	209,4	210,2	208,9	220,3	191,0	174,5	166,8	182,4	182,2	166,8	202,0	21,1	5,3	6,8
Captage, traitement et distribution d'eau	59	164,9	158,2	164,8	164,1	158,2	161,7	165,1	163,4	172,2	159,7	172,6	167,2	172,0	2,9	4,3	7,3
INDICE D'ENSEMBLE	1000	134,1	127,1	130,9	121,3	115,8	120,6	118,3	141,3	136,4	134,8	138,9	144,9*	129,2	-10,9	-3,7	2,4

Source : ANSD/DSC/BEC * : Données mises à jour

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	2019								2020				
	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	mai
Phosphates (000) tonnes	170,0	151,0	157,0	140,0	141,0	163,0	123*	133	121	104,00	114,00	95,00	160,00
Phosphates de chaux (000) tonnes	0,12	0,07	0,06	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,32	0,06	0,06	0,05	0,06
Attapulгите (000) tonnes	14,3	5,8	23,9	13,7	0,0	0,0	0,0	0,0	21,2	26,00	10,21	6,69	13,42
Sel marin iode (000) tonnes	25,7	20,6	22,9	24,4	22,0	23,7	20,8	25,4	26,6	25,98	23,28	23,58	23,05
Huile brute (000) tonnes	1,9	3,3	3,7	3,8	1,8	1,9	1,7	0,8	0,8	0,78	0,61	0,00	0,00
Huile raffinée (000) tonnes	0,00	0,00	0,09	0,00	0,00	0,00	0,7	0,4	0,6	0,23	0,18	0,00	0,55
Farine de poisson (000) tonnes	0,21	0,14	0,22	0,17	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,09	0,00	0,00
Farine de blé (000) tonnes	19,0	24,4	34,1	14,5	20,5	17,0	18,5	22,5	18,5	19,25	19,57	16,23*	17,72
Sucre en morceaux (000) tonnes	0,9	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	1,09	1,27
Sucre cristallisé (000) tonnes	17,6	7,9	0,0	0,0	0,0	0,0	5,7	24,6	16,3	22,98	23,14	22,60	20,94
Produits pétroliers (000) tonnes	82,3	90,3	58,4	95,0	63,1	69,5	38,0	100,4	102,1	57,69	80,76	60,57	67,20
Savon de ménage (000) tonnes	0,6	0,3	0,5	0,0	0,2	0,2	0,3	0,6	0,1	0,26	0,65	0,33	1,62
Engrais (000) tonnes	19,5	19,1	18,3	11,2	11,2	7,7	0,0	9,5	22,2	22,23	25,11	0,11	14,48
Ciment (000) tonnes	451,9	460,1	469,6	409,0	326,6	400,1	432,4	505,5	524,3	470,46	430,09	414,36	404,96
Electricité (000) mwh	378,6	377,3	413,4	415,0	412,4	434,9	377,0	344,5	329,4	360,10	359,73	329,25	398,71
Eau potable (000 000) m ³	17,8	17,1	17,8	17,7	17,1	17,4	17,8	17,6*	18,6	17,23	18,62	18,03	18,56
Acide phosphorique (000) tonnes	44,2	35,0	55,1	55,2	49,6	53,2	51,3	52,9	34,5	49,85	51,68	40,26	43,63
Coton fibre (000) tonnes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,7	2,6	1,83	0,23	0,00	0,00
Graines de coton (000) tonnes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,3	1,4	2,13	1,33	0,00	0,00
Bières (000) hls	9,8	9,9	15,1	12,0	9,4	11,9	10,8	11,1	13,3	8,89	9,77	6,29	2,71
Boissons gazeuses (000) hls	34,9	44,9	56,1	34,1	46,8	53,4	42,5	30,4	41,5	30,56	45,25	9,66	20,36
Cigarettes (000 000) paquets	4,0	3,9	7,0	2,0	6,0	8,1	10,0	9,3	2,2	3,61	2,01	2,27	2,73

Source : ANSD/DSC/BEC

* : Données mises à jour

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 42 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babacar NDIR**

Directeur Général Adjoint : **Allé Nar DIOP**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Muhammed NDIAYE, Ramlatou DIALLO & Mamadou THIOUB**

Collaborateurs : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Awa SEYDI & Amadou SALL**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15